

Financer & Garantir



Créer ou Reprendre



Gestion des difficultés



Se désabonner



HUMEUR DE DIRIGEANT

par Patrick C. Michel



Gilets jaunes : la révolte de la bêtise

Comment ne pas être révolté devant les images d'émeutes, que nous connaissons tous les samedis depuis plusieurs mois.

La grande question est de savoir comment mettre un terme à ces exactions, qui mettent en péril les commerces de nos centres-villes.

Certes les bons penseurs diront qu'en réalité les casseurs sont composés de groupuscules d'extrémistes qui n'ont rien à voir avec les gilets jaunes, ou que la casse est tout à fait normale pour se faire entendre. Cependant, les gilets jaunes sont bien responsables de ce climat insurrectionnel et deviennent par conséquence des casseurs par procuration en raison de leur complaisance.

Et peu importe pour eux le sort de commerçants et salariés, qui confrontaient aux vandalismes hebdomadaires se retrouvent au chômage, ou encore dans l'obligation de déposer le bilan avec à la clé dettes et absence de ressource pour les indépendants.

Force est de constater qu'aujourd'hui les arguments du début du mouvement, ont laissé la place à des revendications qui souhaitent remettre en cause certains fondement de notre société.

Il est réellement temps que l'on mette un terme à ces actions qui ne veulent plus rien dire. Que souhaitent aujourd'hui les gilets jaunes ? Le savent-ils eux-mêmes ?

Justice fiscale, moins d'impôts, plus de services publics, plus de démocratie... Autant de sujets qui souvent sont antinomiques.

Même si tout n'est pas parfait et loin de là, notre société repose sur des valeurs et un principe démocratique.

Pour autant, nul ne peut ignorer qu'il existe de la misère dans notre pays, mais les solutions magiques existent-elles ?

En tout état de cause il est impératif que cessent ces saccages et que nous retrouvions de la sérénité, avant qu'un commerçant excédé ne commette un geste irréparable.

TABLEAU DE BORD

| | |
|--|------------------------|
| SMIC brut mensuel (35H) au 1 ^{er} /01/19 | 1 521,22 € |
| Plafond micro-entreprises (BIC) Plafond micro-entreprises (BNC) | 170 000 € 70 000 € |
| Micro fiscal Prestations BNC Micro fiscal BIC | 33 200 € 82 800 € |
| Limites régime simplifié imposition (RSI) | |
| - BIC (ventes de marchandises) - BNC (prestation de service) | 789 000 € 238 000 € |
| Taux d'intérêt légal (1 ^{er} Semestre 2019) | 0,86 % |
| Taux d'usure (découvert en compte) au 01/01/2019 | 13,93% |
| Taux de base bancaire (selon établissement) | 6,60 % |
| Plafond mensuel sécurité sociale 2019 | 3 377 € |

BAREME KILOMETRIQUE 2019

| Nb de CV | < 5 000 km | 5 001 à 20 000 km | > 20 000 km |
|-----------|------------|--------------------|-------------|
| 3 CV | 0,451 x d | (0,270 x d) + 906 | 0,315 x d |
| 4 CV | 0,518 x d | (0,291 x d) + 1136 | 0,349 x d |
| 5 CV | 0,543 x d | (0,305 x d) + 1188 | 0,364 x d |
| 6 CV | 0,568 x d | (0,32 x d) + 1244 | 0,382 x d |
| 7 CV et + | 0,595 x d | (0,337 x d) + 1288 | 0,401 x d |

FOCUS

Crédit-bail une solution de financement pour les investissements

Lors d'une création, d'une restructuration ou d'un développement, se pose la question sur le mode financement des investissements. Hormis le prêt traditionnel (qui doit répondre à des critères précis) utilisé pour financer ses acquisitions, le crédit-bail peut représenter plusieurs avantages, notamment en matière de trésorerie et sur le plan fiscal. [Plus d'info](#)

LES IMPAYES = RUPTURE DE TRESORERIE

- Retards de paiement
- Impayés
- Recouvrement créances commerciales

Découvrez nos solutions pour ne pas servir de banquier à vos clients

☎ : 04.42.16.47.03

www.assurancecreditclient.com

PARTENAIRES INFOS

Financement spécial bâtiment

Lorsqu'on travaille dans le bâtiment, il n'est pas toujours simple de faire financer ses factures. Pourtant, il existe des solutions, dès lors ou l'on facture sous forme de situation de travaux ou de créances fermes, tant sur des marchés publics que privés. Spécialiste de ce type de financement, le cabinet ABD propose des solutions au forfait ou classique et même pour les entreprises en création. [Plus d'info](#)

Créateurs repreneurs d'entreprises : faire accompagner son projet (www.bde13.fr)

Créer ou reprendre une entreprise ne s'improvise pas, car une erreur d'appréciation peut avoir un impact significatif sur la pérennité et le développement de son activité. Depuis 2001 le pôle d'expertise du Bde13 (Bureau de Développement des Entreprises des Bouches du Rhône) propose aux porteurs de projets et repreneurs d'entreprises, un accompagnement individuel et personnalisé (juridique, fiscal, social financier...) qui permet de répondre aux différentes étapes de la création d'une entreprise. [Demande de contact](#)

Assurance contre les impayés

Se garantir pour éviter les impayés c'est possible, grâce à l'Assurance-crédit. Cet outil d'appréciation du risque permet au dirigeant prévoyant de prendre une bonne décision de gestion en actionnant tous les leviers, afin d'éviter des impayés qui mettraient en péril la pérennité de son entreprise. [Info : www.assurancecreditclient.fr](http://www.assurancecreditclient.fr)

Données conjoncturelles PACA

Dans le cadre d'un partenariat avec la Banque de France, nous vous proposons de prendre connaissance des dernières données économiques de la région PACA. [Lire la note](#)

TPE-PME : Soutien aux entreprises en difficultés

Dédié aux dirigeants de petites entreprises qui font l'objet de difficultés économique et financière, la vocation de www.tpepme.fr est d'apporter aux entrepreneurs un accompagnement et des réponses rapides et fiables en matière de traitement de difficultés. [En savoir plus](#)

Besoin de Trésorier : Réagir immédiatement

Généralement les difficultés se traduisent par une détérioration de trésorerie. Dès lors, l'utilisation du découvert bancaire et du report d'échéances semble être la solution, qui néanmoins n'est que temporaire. Pour permettre aux entrepreneurs de réagir rapidement HGF a mis en ligne un espace dédié aux difficultés d'entreprises, dont l'objectif est de conseiller, accompagner et assister les dirigeants dès l'apparition des premières complications, dans le cadre d'une procédure confidentielle et personnalisée. [Plus d'info](#)

FISCAL

Prélèvement à la source : régularisation des erreurs

L'administration fiscale vient de préciser les modalités permettant de régulariser les erreurs du collecteur dans le cadre du prélèvement à la source (actualité BOFiP du 27 février 2019). [Légifiscal du 5](#)

Le saviez-vous : le CICE de 2018 ne vous sera accordé que si vous le demandez

Excepté à Mayotte, le CICE est supprimé depuis le 1er janvier 2019. Cependant, il vous reste à percevoir celui correspondant à 2018. Voici comment procéder selon que votre société relève de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu (EURL et SARL de famille notamment). [La lettre du gérant du 7 Lire la suite](#)

CIR : conditions de remboursement aux PME

L'administration fiscale a précisé dans un rescrit les conditions de remboursement immédiat du crédit d'impôt recherche auprès des PME venant de sortir d'un groupe intégré fiscalement. [Légifiscal du 11 Lire la suite](#)

Régime fiscal du droit d'entrée (pas-de-porte)

Un arrêt du Conseil d'Etat du 15 février 2019 a clarifié le régime fiscal applicable au droit d'entrée. Il considère en effet que le droit d'entrée doit être regardé comme une prestation accessoire ayant le même traitement fiscal que le loyer, et non pas une simple indemnité visant à dédommager le bailleur en cas de dépréciation de son bien. Par conséquent, le droit d'entrée doit être soumis à la TVA au même titre que le loyer. BPI France [Lire la suite](#)

Véhicules : un suramortissement de 20 % autorisé pour certains utilitaires légers

Tout en étant prorogée jusqu'au 31 décembre 2021, la déduction exceptionnelle dont bénéficient les véhicules lourds utilisant des énergies propres est étendue à certains véhicules utilitaires légers. [Le lettre du gérant du 14 Lire la suite](#)

Résultat fiscal : quelles charges pouvez-vous déduire ?

Une entreprise peut déduire, sous conditions, certaines charges de son résultat fiscal. Quelles sont les règles ? Quelles sont les conditions de déduction ? [Bercy info du 15 Lire la suite](#)

Le barème des indemnités kilométriques 2019 est connu !

L'arrêté du 11 mars 2019, publié au JO du 16 mars 2019 fixe le barème des indemnités kilométriques, permettant l'évaluation des frais de déplacement avec un véhicule pour les bénéficiaires de traitement et salaires. [Légisocial du 18](#)

Contrôle fiscal de votre société : quels risques pour votre patrimoine personnel ?

Chef d'entreprise, votre société fait l'objet d'un contrôle fiscal. La vérification de comptabilité est en cours et vous craignez que cela n'engendre un contrôle fiscal personnel auquel vous n'aviez pas pensé. Vous vous interrogez sur les risques sur votre situation personnelle et votre patrimoine. [Chef d'entreprise du 22 Lire la suite](#)

SOCIAL

Depuis le 1er janvier 2019, l'ACCRE est devenue ACRE

C'est une information que nous confirment les services de l'URSSAF, au sein d'une publication du 25 janvier

2019. Notre actualité vous en dit plus à ce sujet. [Légisocial du 6 Lire la suite](#)

Registre unique du personnel : quelles sanctions risquez-vous en cas de négligence ?

Comme tout employeur, vous devez tenir un registre unique du personnel. En quoi consiste-t-il ? Quelles mentions doivent y figurer ? Et quelles sanctions risquez-vous en cas de négligence ? [Bercy info du 7 Lire la suite](#)

Des mesures d'accompagnement pour faciliter la mise en œuvre des exonérations sociales

À l'occasion d'un communiqué de presse, du 1er mars 2019, la DSS et l'URSSAF confirment qu'elles vont accompagner les employeurs dans la mise en œuvre des exonérations sociales. [Légisocial du 11 Lire la suite](#)

Un salarié dont le téléphone doit rester allumé en permanence est en astreinte RH

Contraindre un salarié à demeurer en contact téléphonique avec son entreprise peut avoir d'importantes conséquences, notamment vis-à-vis d'une reconnaissance en période d'astreinte. [Légisocial du 13](#)

Formation des artisans : le FAFCEA suspend ses financements

Si vous êtes artisan et si vous envisagez de suivre une formation prochainement, il vaudrait peut-être mieux reporter provisoirement votre projet car, côté financement, vous risquez de trouver porte close. [La lettre du gérant du 21 Lire la suite](#)

Jurisprudence : attention, toute modification de votre mutuelle doit être signalée par écrit à chacun de vos salariés !

C'est en effet ce que viennent de décider les tribunaux... A défaut, gare au redressement URSSAF ! [La lettre du gérant du 28 Lire la suite](#)

JURIDIQUE

Vous êtes fournisseurs du secteur public, attention les règles de facturation évoluent

Tous les fournisseurs du secteur public qui emploient plus de 10 salariés doivent passer par la facturation dématérialisée depuis le 1er janvier 2019 ! Comment respecter cette obligation ? Quels sont ses avantages ? [Bercy info du 15 Lire la suite](#)

Comment protéger une marque ?

Une marque est le signe distinctif d'une entreprise. Il est utile de protéger sa marque, notamment pour avoir la possibilité d'intenter une action en contrefaçon en cas d'utilisation non autorisée par des concurrents. Quelles sont les options qui s'offrent à vous ? [Chef d'entreprise du 21 Lire la suite](#)

Usurpation d'identité : nos conseils pour ne pas vous faire piéger

Qu'est-ce que le spearphishing ? Quels sont les risques ? Quelles précautions prendre pour éviter les attaques par hameçonnage ciblé ? [Bercy info du 21 Lire la suite](#)

Faux sites administratifs : attention aux arnaques !

1 million de personnes sont abusées chaque année par un faux site administratif ! Comment reconnaître un site non officiel et éviter les arnaques ? [Bercy info du 26 Lire la suite](#)

CODE APE, CODE NAF, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le code APE ou le code NAF permet de déterminer votre activité professionnelle. Que se passe-t-il si vous avez plusieurs activités ? Comment faire si le code APE ne correspond plus à votre activité ? [Bercy info du 28 Lire la suite](#)

BANQUE/FINANCE

Financement des entreprises en PACA

Financer son projet de création ou de développement d'entreprise est réalisable, à condition de respecter un certain nombre de critères. Pour aider les dirigeants et les créateurs qui ont un besoin de trésorerie ou ont un projet d'investissement, la société aixoise d'expertise financière [Horizon Gestion Finance](#) propose « Finance Plus ». Dédié aux TPE et PME de la région, ce service a pour objectif de trouver des solutions de financement adaptées à chaque entreprise. [Plus d'info](#)

Comment bien choisir son courtier pour les professionnels ?

Financer son projet entrepreneurial est souvent l'étape la plus délicate pour un porteur de projet. Passer par un courtier spécialisé en crédits pour les professionnels et non commissionné par les banques peut faciliter nettement les démarches et augmenter ses chances d'obtenir le fameux prêt. [Chef d'entreprise du 4 Lire la suite](#)

Le cash bak : comment ça marche ?

Le cash back est un moyen de retirer de l'argent en espèces lors d'une opération chez un commerçant. Ce type de transaction se met en place petit à petit en France. Comment ça marche ? [Bercy info du 5 lire la suite](#)

La moitié des PME subissent des retards de paiement

Une PME sur deux est victime de retards de paiements en France, et une entreprise sur cinq déclare plus de 5% de son chiffre d'affaires en impayés. C'est ce que révèle une étude Sellsy réalisée en partenariat avec YouGov. [Chef d'entreprise du 19 Lire la suite](#)

Les autorités prêtes à agir face à l'emballlement du crédit

Pour éviter un coup d'arrêt brutal du crédit en cas de retournement conjoncturel, le Haut conseil de stabilité financière pourrait décider ce lundi de demander aux banques de constituer des réserves supplémentaires. [Les Echos du 19](#)

Crowdfunding, banques, aides régionales... vers qui s'adresser pour obtenir son financement ?

Chercher des fonds pour créer son entreprise peut faire figure de parcours du combattant. Des solutions alternatives ou complémentaires au traditionnel prêt bancaire existent. Encore faut-il savoir qui contacter et pour quels besoins de financement. [Chef d'entreprise du 26 Lire la suite](#)

LLD : Et si vous vous facilitiez la mobilité ?

Les TPE et le PME ont tout intérêt à renoncer à l'achat de véhicules professionnels ! Décote, frais d'entretien, réduction de la capacité de financement... La Location Longue Durée ou LLD, flexible, adaptable et personnalisable, facilite le quotidien du chef d'entreprise et de ses collaborateurs. [Chef d'entreprise du 19 Lire la suite](#)

Reprise d'entreprise : qui peut garantir votre emprunt bancaire ?

Vous souhaitez recourir à un emprunt bancaire ou au crédit vendeur pour boucler le financement de votre projet de reprise d'entreprise ? Des dispositifs de garantie sont à votre disposition. En avoir une bonne connaissance facilitera votre demande de prêt. [BPI France du 19 Lire la suite](#)

Arts et Métiers), l'objectif du dispositif est de développer la confiance dans le potentiel du projet et entre les acteurs, et d'offrir des garanties supplémentaires de concrétisation et de pérennisation du projet et de l'emploi. [Plus d'infos : http://www.cnam-paca.fr/ardan](http://www.cnam-paca.fr/ardan)
contact : florence.hernandez@cnam-paca.fr tél : 06.21.00.11.37

Décélération de la croissance économique dans le Sud en 2019

1 500 entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur, sondées en janvier dernier par la Banque de France, tablent une hausse moyenne de 3% de leur chiffre d'affaires en 2019. Si la croissance demeure au rendez-vous, la progression s'annonce plus modérée qu'en 2018, soutenue par la demande intérieure. [Businews du 4 Lire la suite](#)

ECO-GENE

ARDAN : soutien le développement des entreprises

Mise en place depuis 2002 par la région PACA, le dispositif ARDAN accompagne les TPE et PME dans leur phase de développement (structuration interne, démarche qualité, nouveau marché, nouveau produit/service, ouverture à l'export...), qui nécessite l'arrivée d'une nouvelle compétence. Co financé par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, et en partenariat avec le CNAM (Conservatoire National des



ECO-FLASH

Est une publication d'Horizon Gestion Finance.

« Société d'expertise spécialisée en création, gestion et financement d'entreprises »

Toute reproduction à des fins commerciales est interdite. Directeurs de la publication Patrick C. Michel/Maÿlis Pion-Goureau.

Contact

HGF 930, rte de St Canadet 13100 Aix en Pce 04.42.24.15.09

www.tpepme.fr - contact.hgf@orange.fr